

FICHE PRATIQUE

EXPLIQUER LE COÛT À L'EMPLOYEUR

un discours clair, cohérent et rassurant pour les employeurs !

• POSER LE CADRE

Expliquez systématiquement les 3 notions clés :

Tarif de la formation (fixé par l'USMB)

Niveau de prise en charge (NPEC)

Reste à charge pour l'entreprise

• ÊTRE TRANSPARENT

Précisez qu'un coût exact ne peut pas être garanti à l'avance (évolutions réglementaires en cours).

• DONNER DES REPÈRES

Donnez des ordres de grandeur plutôt qu'un chiffre précis : quelques centaines à 1500€ / an selon les formations.

• INTÉGRER LA PARTICIPATION OBLIGATOIRE

Mentionnez systématiquement les 750€ obligatoires pour les niveaux 6 et 7.

• RECENTRER SUR LA VALEUR

Qualité universitaire reconnue

Compétences opérationnelles

Contribution directe à l'activité

• ADAPTER LE DISCOURS

TYPE D'ENTREPRISE	ANGLE DE DISCOURS
PME/TPE	Mettre en avant le rapport coût / valeur
Grandes entreprises	Mettre en avant stratégie RH et quotas alternance